

## Introduction

L'Énoncé de politique internationale du Canada — *Fierté et influence : notre rôle dans le monde* présente comment le Canada peut le mieux se révéler au monde. Dans la voie qu'il se trace, le gouvernement du Canada protège et promeut nos valeurs et nos intérêts au-delà de nos frontières. Ce *Code de conduite des représentants du Canada à l'étranger*, ou *Code de conduite à l'étranger*, est conçu dans ce contexte afin d'identifier les attentes du gouvernement du Canada auprès de ses représentants à l'étranger.

Le *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique* est la pierre angulaire de ce *Code de conduite à l'étranger*. Il sert à conserver et à accroître la confiance du public dans l'intégrité de la fonction publique, tout en renforçant le respect et la reconnaissance du rôle que celle-ci est appelée à jouer au sein de la démocratie canadienne.

Quoique chaque représentant soit responsable de respecter et de promouvoir le *Code de valeurs et d'éthique*, on confère aux chefs de mission (CDM) un important rôle de leadership. Par leur présence, leur conduite et leur représentation, les CDM projettent et maintiennent une image positive du Canada. En plus, la bonne gestion de la mission et de ses ressources humaines relève d'eux et il leur incombe de s'assurer que tous les employés respectent les valeurs et l'éthique de la fonction publique. Le directeur des Valeurs et de l'éthique du Bureau de l'Inspecteur général d'Affaires étrangères Canada appuie les CDM dans ce rôle.